



Communiqué de Presse

Jeudi 25 août 2016



Plus de perdrix dans les Alpilles grâce au LIFE

Après les travaux de réouverture de milieux naturels destinés à améliorer la richesse biologique des habitats d'oiseaux emblématiques, le projet LIFE travaille depuis quelques mois sur le renforcement des populations naturelles de lapins de garenne et de perdrix rouges, qui jouent un rôle important dans l'écosystème du massif.

Ce projet est mené en collaboration avec le Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles, partenaire bénéficiaire associé du LIFE, et les sociétés de chasse volontaires. Il fait suite à l'élaboration d'un plan de gestion du lapin de garenne et de la perdrix rouge, élaboré par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), qui a montré que les densités de ces deux espèces restaient faibles, malgré les efforts de gestion fournis par les sociétés de chasse et les travaux de réouverture précités.

Les analyses de l'ONCFS ont également permis d'identifier les zones favorables à leur réintroduction : pelouses, garrigues, zones de cultures proches d'un point d'eau dans le massif des Alpilles. Les secteurs choisis font l'objet d'un engagement de la société de chasse, du propriétaire/gestionnaire du terrain (communal ou privé), du GIC et du Parc naturel régional des Alpilles au moyen d'une convention de partenariat.

Les sociétés de chasse communales de Fontvieille, Orgon, Lamanon et Mouriès ainsi que la société de chasse privée Artémis à Aureille participent à l'action « perdrix rouge » :

Une réintroduction sous contrôle

Pour les perdrix, 15 cages de pré-lâchers construites par l'entreprise « Concept Métal Ferronnerie » de Mouriès ont été installées fin août dans le territoire des Alpilles. Les oiseaux sont des perdrix rouges *Alectoris rufa* de l'élevage « Sud Méditerranée Gibiers », souche ANTEGENA « certifiées », c'est-à-dire garantissant la meilleure adaptation possible à leur environnement sauvage. Chaque oiseau est bagué afin de le distinguer des individus sauvages. 20 oiseaux seront installés dans chaque cage de pré-lâchers pendant quelques jours afin de les acclimater à leur nouvel environnement. Les cages sont approvisionnées en eau et en nourriture et sont protégées des éventuelles nuisances et dangers (chiens, troupeaux, sangliers, etc.). Les perdrix seront ensuite lâchées progressivement à proximité d'un agrainage qui restera en place environ 2 mois.



Cette action est destinée à être reconduite à minima pendant 2 années consécutives afin de garantir le développement d'une population viable dans le temps.

Les sociétés de chasse vont participer aux comptages des perdrix rouge les prochaines années afin de connaître l'efficacité de l'action et l'évolution des populations.

Plus d'informations sur le programme LIFE des Alpilles :

Lisbeth ZECHNER, PNRA : 04 90 54 24 10 / life@parc-alpilles.fr / www.life-alpilles.com

Plus d'information sur la Perdrix rouge : <http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-Perdrix-rouge-ru555>

LIFE «L'instrument financier pour l'environnement» est l'un des principaux outils financiers de l'Union européenne utilisé au titre de sa politique environnementale. Il permet de soutenir des programmes en faveur de la conservation de l'environnement et de la nature. Depuis 1992, plus de 4 000 projets ont ainsi été co-financés. Le programme LIFE des Alpilles est financé au titre du LIFE + Nature et biodiversité qui soutient les projets qui contribuent à la mise en œuvre des directives « Oiseaux » et « Habitats » et à la gestion des sites Natura 2000. Le LIFE des Alpilles, engagé en 2013 pour une durée de 5 ans, développe des actions de promotion des activités humaines qui contribuent au maintien des paysages et de la richesse écologique des Alpilles suivant trois objectifs majeurs :

- Optimiser l'articulation entre les activités humaines et le maintien de la biodiversité ornithologique ;
- Favoriser l'approbation des enjeux écologiques par les acteurs locaux ;
- Conforter la reconnaissance ornithologique du territoire en valorisant certaines pratiques.

Plus concrètement, le LIFE des Alpilles conduit des actions en faveur de 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présents dans le massif dont certaines, comme l'Aigle de Bonelli ou le Vautour percnoptère, comptent parmi les espèces les plus rares et menacées de France, voir d'Europe.

Les missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le développement économique et social ;
- L'accueil, l'éducation et l'information ;
- L'expérimentation, l'innovation.